

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2206

présenté par  
M. Berta, rapporteur

-----

### ARTICLE 15

Compléter l'alinéa 29 par les mots :

« en application du même article L. 2151-7 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.